

«Civilité» «Nom» «Prénom»

Sénat

15 rue de Vaugirard

75291 Paris Cedex 06

Paris, le 23 avril 2008

«Titre»,

Vous avez reçu récemment une invitation concernant la présentation du bilan de l'action des organismes agréés et leurs perspectives d'évolution lors d'un petit-déjeuner au Sénat fixé le 24 avril.

Or, compte tenu des vacances parlementaires, nous avons été dans l'obligation de l'annuler et de le reporter au 28 mai.

Nous vous prions de nous en excuser.

Comme nous vous l'avions indiqué dans ce précédent courrier d'invitation, les représentants des principales fédérations d'OGA exposeront à cette occasion le bilan des actions des organismes agréés et leurs perspectives d'évolution.

Ils pourront ainsi vous apporter tous les éléments nécessaires à l'analyse des enjeux concernant le maintien des missions des Centres et Associations de Gestion Agréés.

**Nous avons donc le plaisir de convier l'ensemble des sénateurs intéressés par la réflexion que nous menons dans la cadre d'un petit-déjeuner qui aura lieu :**

**le mercredi 28 mai de 8 heures 15 à 10 heures, dans le cadre du Salon Pourpre du restaurant du Sénat.**

Nous vous informons qu'un petit-déjeuner avec les députés, sur le même thème, est programmé le 20 mai à l'Assemblée nationale.

Parmi les mesures que nous souhaiterions discuter le 28 mai lors de ce petit-déjeuner, nous pouvons citer :

- la création d'un fonds mutuel de garantie des passifs des entrepreneurs individuels ; fonds qui serait réservé aux entreprises individuelles qui adhèrent à un organisme de gestion agréé (CGA ou AGA),
- l'exonération de l'IFA sous certaines conditions,

- la réduction des délais de prescription en contrepartie de l'envoi par l'OGA, aux services fiscaux d'un compte rendu de mission annuel,
- ainsi qu'une série d'autres propositions.

Nous serions très honorés de votre présence le 28 mai afin de débattre plus avant avec vous du rôle des OGA, des résultats qu'ils ont obtenus ainsi que des mesures susceptibles de garantir le maintien de leurs missions ainsi que leur pérennité.

Nous vous prions d'agréer, «Titre», l'expression de notre considération distinguée.

**Au nom de l'ensemble des Présidents de fédérations d'OGA**  
**Béchir Chebbah, Président de l'UNASA**  
Union Nationale des Associations Agréées





- **Philippe CHEVAL**, Président de l'ANPRECEGA - Association Nationale des Directeurs de Centres de Gestion Agréés.
- **Laurent COURQUIN**, Président de la AIRCGA - Association Inter Régionale des Centres de Gestion Agréés.
- **Jacques DIEMER**, Président de l'UFCA - Union Francilienne des Centres de Gestion et Associations Agréés.
- **Michel HASSENFORDER**, Président de la Conférence des ARAPL.
- **Thierry LANGLET**, Président de la FNAGA - Fédération Nationale des Associations de Gestion Agréées.
- **Jean-Luc NICOLAS**, Président de la FCGAA - Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles.
- **Philippe PAILLET**, Président de la FCGA - Fédération des Centres de Gestion Agréés.

P.J : Coupon Réponse

**COUPON REPONSE :**

A retourner à :

 : UNASA – 36, rue de Picpus - 75012 Paris

 : 01.43.42.56.14

**Bilan et perspectives d'évolution  
des Centres et Associations de Gestion Agrées**

Petit-déjeuner au Sénat  
**Mercredi 28 mai 2008**  
de 8h15 à 10h

«Titre\_nom»

participera

ne participera pas

au petit-déjeuner du 28 mai 2008

sera représenté(e) ou accompagné(e) par :

Mme/M. : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Contact :  
Isabelle HURIER  
Secrétaire générale de l'UNASA  
Tél : 01.43.42.38.09  
unasa@wanadoo.fr